

INFOLETTRE

BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ÉCOLE DE SAINT-SAUVEUR

**MARS
2026**



Du nouveau en MARS !

Chers élèves et familles,

Veuillez trouver les informations du mois de mars !



Contactez l'école.

- Par téléphone au **06.02.17.32.49**
- Par mail à l'adresse : **ecole.saint-sauveur@ac-besancon.fr**

Les moments phares du mois de mars

- Dernière séance de piscine pour les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 le mardi 10 mars
- Première séance de piscine pour la classe de GS/CP de Mme Blondeau et les GS de Mme Taillard le mardi 17 mars
- Jeudi 5 mars après-midi : deuxième animation par la Maison de la Nature des Vosges Saônoises - classe de CM1/CM2
- Jeudi 12 mars après-midi : dernière séance d'animation par la Maison de la Nature des Vosges Saônoises - classe de CM1/CM2
- La semaine du 16 au 20 mars aura lieu la semaine des couleurs.

La semaine des couleurs

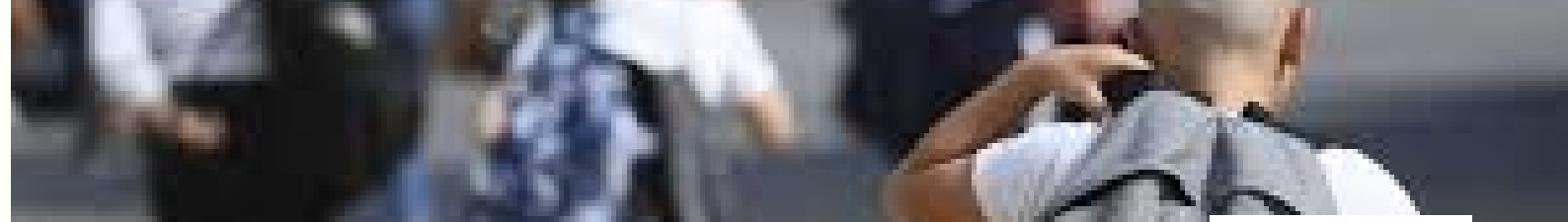
L'apprentissage de la couleur commence en petite section de maternelle et dès l'âge de 3-4 ans les enfants apprennent à reconnaître et à nommer les couleurs primaires telles que le rouge, le bleu, le vert, le jaune. A 5 ans, ils commencent à nommer des couleurs un peu plus compliquées : par exemple le rose, le violet, le gris ou le marron. Ce n'est que plus tard que sa perception s'affine et qu'il est capable de faire la différence entre deux teintes proches, telles que le marron et le beige.

Chaque jour de la semaine, les enfants pourront venir habillés de la couleur du jour : pull-over, gilet, pantalon, chaussettes, tee-shirt, barrettes, élastiques...

- Lundi 16 mars : vert
- Mardi 17 mars : rouge
- Jeudi 19 mars : bleu
- Vendredi 20 mars : orange

Des initiatives originales peuvent être proposées également : peluche, fleur ...





Ensemble, cultivons le plaisir de lire !

A l'école, nous croyons que la lecture est une aventure à partager.



Grâce aux évaluations nationales, nous avons identifié deux axes prioritaires pour cette année : la fluence (lire avec aisance et expressivité) et l'enrichissement du vocabulaire.

Voici comment nous travaillons ces compétences en classe, et comment vous pouvez nous accompagner à la maison !

1. En classe, nous agissons au quotidien :

- Cycle 1 (PS/MS/GS) : Vos enfants découvrent le monde des mots à travers des comptines, des imagiers
- Cycles 2 et 3 : Les élèves lisent un texte adapté à leur niveau, avec des défis de fluence (ex. : lire 30 mots en 1 minute en CP). Les ateliers de lecture à voix haute et les carnets de lecteur les aident à progresser avec plaisir.

2. Comment nous aider à la maison ?

- 5 minutes de lecture par jour : Un petit texte, une BD, ou même une recette de cuisine !

L'important est de lire ensemble et de poser des questions ("Que pense le personnage ?", "Et toi, qu'aurais-tu fait ?").

- Jeux de mots : Inventez des rimes, jouez au "Dobble mots" ou utilisez des imagiers pour enrichir le vocabulaire.
- Modélisation : Montrez que vous aussi, vous lisez ! Un journal, un roman, une notice...

3. Un exemple concret : Un élève, en CE1, avait du mal à lire fluidement. Grâce aux défis de lecture chronométrée en classe et à 5 minutes de lecture quotidienne avec sa maman (avec un minuteur et des encouragements), il a gagné 10 mots/min en un mois !

La lecture est un voyage qui se construit pas à pas. Merci de votre soutien pour rendre cette aventure encore plus riche. N'hésitez pas à nous partager vos idées ou vos questions ...

Ensemble, faisons grandir le plaisir de lire !



AFFELNET 6 ieme : Affectation des élèves au collège

Affelnet est le système d'affectation des élèves vers les collèges publics pour l'entrée en 6e. Il tient compte principalement du secteur géographique de résidence, des situations particulières (fratrie, PPS/PAP, besoins médicaux) et des règles académiques locales.

Calendrier :

- Volet 1 remis aux familles fin février : à rendre le plus rapidement possible à votre enseignant(e). Les familles doivent compléter la case correspondante à l'adresse de leur enfant et signer le document.
- Volet 2 : Remis aux familles la semaine du 17 mars et un retour souhaité le plus rapidement possible. En cas de demande de dérogation, des pièces justificatives vous seront demandées. Vous décidez d'inscrire votre enfant dans un collège privé : il suffira de cocher la case correspondante dans le volet 2.
- Publication des affectations : à partir du 11 juin